

Rapport de la cérémonie de remise des Prix de l'Intégration Juridique Africaine (PIJA)

Le vendredi 20 Avril 2007, à l'amphithéâtre CRRAE-UEMOA, a eu lieu la cérémonie de remise des prix de l'intégration juridique africaine (PIJA) 2007 organisée avec l'appui du Port Autonome d'Abidjan, sponsor or ; la Banque Atlantique, sponsor bronze et Omnifinance, sponsor pause-café.

Cette rencontre a vu la participation de plusieurs invités de marque au rang desquels :

- Monsieur Laurent DONA FOLOGO (Président du Conseil Economique et Social) représentant le chef de l'Etat ;
- Monsieur Michel ARRION, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire;
- Monsieur Kadjo Djidji Adolphe, Premier Avocat Général près la Cour Suprême
- Madame Jacqueline LOHOUES OBLE, Professeur agrégée en Droit Privé ;
- Madame DIALLO Geneviève, Présidente de l'Association de Femmes Juristes de Cote d'Ivoire (A.F.J.C.I.) ;
- Monsieur le représentant de la Grande Chancellerie ;
- Une délégation de l'Association de Chefs Coutumiers et Notables de Koumassi (A.C.CO.N.O.K.) conduite par son Président Fondateur, Monsieur ABOA Jérôme ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités et grandes écoles, les chefs d'entreprises, les avocats et les responsables d' O.N.G, les juristes et étudiants.

La première étape a débuté par le mot de bienvenu de Maître AKA Narcisse, Président de l'Institut de Droit Communautaire (I.DC).

Cette étape purement scientifique était celle des conférences dont la première a porté sur le thème : « *la libre circulation des biens et des personnes dans les espaces UEMOA et CEDEAO : mythe ou réalité ?* » ;

Elle fut animée par Monsieur Ibrahima SAMB, Magistrat, Auditeur à la Cour de Justice de l'UEMOA. Le Conférencier a relevé que la libre circulation des biens et des personnes dans les espaces UEMOA et CEDEAO, loin d'être un mythe, est une réalité qui reste tout de même à parfaire par la mise en œuvre de politiques d'intégration idoines par les Etats membres.

A sa suite, est intervenu M. Jean-François BOURQUE, Conseiller Juridique Principal au Centre de Commerce International sis à Genève (Suisse) a exposé son thème sur : « *l'entreprise et l'intégration juridique en Afrique* ».

Selon l'intervenant, la réussite de l'entrepreneur repose essentiellement sur la volonté de celui-ci. Aussi, souligne-t-il, la réalisation de l'intégration juridique en Afrique requiert-elle une implication accrue des Etats africains et des populations dans la mise en œuvre des règles communautaires y afférentes.

Cette intervention a été suivie d'une pause-café.

Après ce temps de rafraîchissement, l'on a assisté à la troisième conférence sur le thème : « *OHADA, sécurité juridique et judiciaire : quel bilan ?* » animée par Monsieur Mamadou DIAKHATE Magistrat, Expert formateur à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) et à l'International Development Law Organization (IDLO). Le

conférencier a conclu à l'existence d'un bilan positif de l'OHADA dans la pratique mais a relevé la nécessité de garantir davantage la sécurité juridique et judiciaire au niveau de chaque Etat-membre en vue d'encourager les investissements.

La série de conférences s'est achevée par des débats autour des différents thèmes retenus. La première étape de notre cérémonie a pris fin à 12h.

Après une pause d'une dizaine de minutes, l'on a assisté à l'arrivée des officiels marquant le début de la deuxième phase de la manifestation. La délégation était conduite par Monsieur Laurent DONA FOLOGO, Président du Conseil Economique et Social représentant le Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO.

Maître AKA Narcisse après avoir souhaité la bienvenue aux autorités a procédé à la présentation sur support power point, des PIJA 2007 suivie de l'allocation du Représentant du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA) et du Représentant du Chef de l'Etat, Monsieur Laurent DONA FOLOGO.

L'occasion a été ensuite offerte à l'assistance de suivre une projection de film portant sur la présentation de l'Institut de Droit Communautaire (IDC).

La cérémonie de remise des Prix de l'Intégration Juridique Africaine (PIJA) à proprement dite a eu lieu à 13H.

Le premier prix, portant le nom de l'éminent juriste KEBA M'Baye et qui récompense la meilleure thèse de doctorat, fut décerné au Docteur Félix ONANA ETOUNDI de nationalité camerounaise dont les travaux de thèse ont porté sur le thème : « *L'incidence du droit communautaire OHADA sur le droit interne de l'exécution des décisions de justice dans les Etats parties* ».

Le deuxième prix dénommé prix Jacqueline LOHOUES OBLE, pour le meilleur mémoire en droit communautaire, est revenu à Mme Geneviève BREMOND SARR de nationalité Franco-sénégalaise, auteur du mémoire sur « *la sécurité juridique de l'investissement dans l'OHADA (le droit des sûretés à l'épreuve du recouvrement de créances)* ».

Le troisième prix, baptisé prix Martin LUTHER KING pour la meilleure publication en Droit de l'Homme fut attribué à l'œuvre de Maître Ebenezer N'TOCK de nationalité camerounaise, relatif à « *l'internationalisation des juridictions pénales nationales en Afrique centrale* ».

Le prix PHILIPPE FOUCHARD pour la meilleure publication en Droit de l'arbitrage fut octroyé à la publication portant sur « *les recours contre la sentence arbitrale dans l'acte uniforme de l'OHADA* ». Son auteur, Monsieur Eloi Yapi AKO est de nationalité Ivoirienne.

Par ailleurs, un prix spécial a été décerné au représentant de l'Union Européenne pour sa contribution significative à la promotion de l'intégration en Afrique.

La cérémonie a pris fin par un cocktail offert aux invités.

Fait à Abidjan, le 23 avril 2007